

CA Extraordinaire

27 mai 2024

Participants

MEMBRES	RÔLE	PRÉSENT
Stephane Roelly (suppléant Gautier Rousseau)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
David Grabowski (suppléante Alexandra Cournot)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Trésorier	X
Jérôme Nerrant (suppléante Coralie Denisey)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
Stéphanie Daudet Kaspersen (suppléante Jennifer Poly)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Vice-présidente	X
Øystein Børsum (suppléante Karen-Sofie Stenzel)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne, Vice-présidente	Absent *
Jon Inge Engesmo (suppléant TBD)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne	X
Margarida Caeiro (suppléante Rita Bildøy)	Membre à voix délibérative de nationalité tierce	X
Annabelle Lefébure-Henriksen (suppléante Merete Caubet)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Présidente	X
Franck Tabone	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, CCPL	X
Saba Dilawar	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	X
Thibaut Terral	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Conseil d'établissement	X
Karine Richard Brun	Membre à voix consultative, Représentante de l'administration, Provisseure	Absente
Muriel Serra	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur du primaire	X
Knut Sørli	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur Exécutif	X
Lars Aunaas	Membre à voix consultative	Absent
Sophie Delporte	Membre à voix consultative, Représentante de l'ambassade de France, Conseillère de coopération et d'action culturelle	Absente

Compte-rendu



Agenda	Notes
FORMALITES 1.1 Validation de l'ordre du jour du conseil d'administration extraordinaire	L'ordre du jour a été validé en séance.
POINT DE DECISION 2.1. Projet Immobilier	<p>Lors de la réunion du 15 mai 2024, le CA a souhaité mieux comprendre les risques liés aux espaces extérieurs limités à Sporveisgata. Le Direx a fait le point sur plusieurs éléments pouvant être exploités pour assurer la faisabilité de la solution temporaire de Sporveisgata, notamment un système de rotation du temps de récréation des différents niveaux scolaires en 2 ou 3 groupes et un accord avec le propriétaire pour utiliser l'espace extérieur adjacent. Le nombre d'élèves visé pour le LFO devrait être similaire à celui de l'école allemande jusqu'en 2021. Le changement d'école devrait toujours nécessiter l'approbation des autorités régionales et municipales.</p> <p>Le CA a discuté du temps de préavis pendant les deux premières années pour réduire le risque financier si les dérogations aux normes publiques ne sont pas approuvées .</p> <p>Un membre votant ne pouvant pas assister à la réunion a donné son approbation pour que le conseil décide du développement ultérieur du projet immobilier, y compris l'autorisation de signer le contrat de location pour Sporveisgata. Le conseil d'administration a voté pour la signature du contrat de Sporveisgata (7 voix pour et 1 abstention).</p>